Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent encore évoluer. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

ARTS, LETTRES, LANGUES

Certification pour l'italien : CILS

Composante
Service des langues (SDL)

Langue(s) d'enseignement
Italien

Présentation

Certificazione di Italiano come Lingua Straniera

Cette certification, proposée par l'Université pour Etrangers de Sienne, est reconnue en Italie par l'Etat Italien conformément à l'accord signé par le Ministère des Affaires Etrangères. Elle évalue et atteste le niveau de compétence communicative en italien langue étrangère et s'adresse aux étrangers, aux Italiens résidents à l'Etranger (issus de l'émigration) et aux immigrés étrangers en Italie.

L'obtention de la certification de niveau 3 permet l'inscription dans une faculté italienne sans passer l'épreuve d'admission de langue italienne prévue pour les étrangers.

Niveau du CECR : 6 niveaux : A1 à C2

Pour plus d'informations : http://cils.unistrasi.it/

Admission

Candidature

Inscriptions auprès de :
Istituto Italiano di Cultura

47, avenue Alsace Lorraine
38000 Grenoble
Tél. 04 76 46 09 38 - Fax 04 76 85 32 91

Public cible

Tout public

Droits de scolarité

Tarifs : (ces tarifs sont indicatifs uniquement) : A1 - A2 : 40 € / B1 : 90 € / B2 : 105 € / C1 : 135 € / C2 :160 €

Pré-requis obligatoires

Pas de pré-requis

Et après

Les + de la formation

La certification pour l'italien - CILS est ouverte à tous les étudiants en échange.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026

Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent encore évoluer. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Infos pratiques

Lieu(x) ville

Grenoble

Campus

Grenoble - Domaine universitaire

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026